

Comité des prix Jacques Lambert

Table des matières

Prix Jacques Lambert.....	3
But.....	3
Éligibilité.....	3
Différents prix.....	3
Dépôts de candidatures.....	3
Comité des prix Jacques Lambert.....	3
Évaluation des candidatures.....	4
Dévoilement des gagnants et remise des prix.....	4
Calendrier annuel.....	4

Prix Jacques Lambert

But

Le but des Prix Jacques Lambert est de récompenser les plus brillantes innovations dans le réseau de la petite enfance. Celles-ci peuvent être autant au niveau de l'éducation, de la gestion, de la sécurité, que tout autre volet touchant le bon fonctionnement d'un centre de la petite enfance (CPE).

Éligibilité

Seuls les CPE membres de william.coop pendant toute la période allant de la mise en candidature à la remise des prix seront éligibles.

Différents prix

Il y a deux prix distincts :

- Initiative d'un CPE : ce prix vise à récompenser un CPE pour son implication dans le but d'améliorer la qualité de son service de garde;
- Initiative individuelle : ce prix vise à récompenser l'employé ou le bénévole qui se sera le plus démarqué par son dévouement et sa contribution à son service de garde et au réseau.

Dépôts de candidatures

Pendant la période prévue à cette fin, les candidats devront soumettre un dossier de candidature pour leur innovation.

Il est également possible de déposer une candidature pour un autre CPE ou pour un autre employé ou bénévole. Dans un tel cas, les candidats seront contactés afin de savoir s'ils acceptent de participer.

Comité des prix Jacques Lambert

Les différentes candidatures seront évaluées par un comité constitué d'un maximum de cinq personnes, soit :

- Le directeur général, relations d'affaires, par intérim, qui agira à titre de président du comité;
- Un membre du conseil d'administration de william.coop;
- Trois employés de CPE.

Toute personne nommée, dont le CPE est nommé ou qui est en conflit d'intérêts d'une façon ou d'une autre, ne peut siéger sur le comité.

Évaluation des candidatures

Le comité des prix Jacques Lambert aura à noter les différents dossiers reçus avec l'aide d'une grille d'évaluation détaillée. Les trois dossiers, pour chaque prix, ayant obtenu les meilleures notes seront désignés comme finalistes. Le dossier, pour chaque prix, ayant obtenu la meilleure note sera désigné comme gagnant.

Dévoilement des gagnants et remise des prix

Lors de l'assemblée générale annuelle de william.coop, les six candidatures seront présentées avec leur dossier.

Les quatre finalistes recevront une plaque soulignant leur nomination. Les deux gagnants recevront un trophée et une bourse de 1 000 \$ chacun.

Calendrier annuel

Voici le calendrier annuel pour la gestion des prix :

- Septembre : Établissement des documents demandés ainsi que de la grille d'évaluation
- Début octobre : Dévoilement des règlements et début du dépôt de candidatures
- Fin janvier : Fin du dépôt de candidatures
- Début février : Début de l'évaluation des candidatures
- Fin avril : Fin de l'évaluation des candidatures
- Mai : Divulcation des finalistes
- Juin : Assemblée générale annuelle — Dévoilement des gagnants et remise des prix